



DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Son installation est recommandée dans des pièces exposées à l'apparition du monoxyde de carbone tel que les chaufferies, près des cheminées, fours, four à gaz, dans les garages, etc. Le dispositif détecte le niveau dépassé de concentrations de gaz dans une durée déterminée. En raison de la nature du monoxyde de carbone, le détecteur doit être installé à la hauteur de 1,5 m. L'algorithme numérique de détection de gaz et la fonction de compensation de température garantissent un bon fonctionnement sur une large gamme de températures ambiantes ainsi qu'une résistance contre de fausses alarmes. Grâce à un buzzer intégré et à un voyant LED rouge, le détecteur **ALN567** peut fonctionner comme un dispositif de détection / signalisation autonome, mais il est également conçu pour fonctionner dans le système d'alarme. La fonction d'autodiagnostic permet de surveiller constamment l'état de la tension d'alimentation et les performances correctes du capteur de gaz ce qui garantit un fonctionnement fiable du détecteur. Il est muni d'un contact d'autoprotection.

- analyse numérique du signal
- signalisation optique et sonore en cas de dépassement des valeurs limites de concentration de gaz
- indication optique : LED rouge
- basse consommation de courant
- autodiagnostic complet



SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Températures de fonctionnement	-10...+55 °C
Consommation de courant en veille	7 mA
Consommation max. de courant	16 mA
Poids	63 g